

Concours photo 2016/2017 : le règlement

Thème :

L'INSTANT DÉCISIF

Vous allez vous promener à Paris ou ailleurs - pas loin, très loin - pendant vos mercredis après-midis ou pendant le week-end ?

Alors partez traquer l'instant important, déterminant, crucial, indiscutable, fort, résolu:

**À VOS APPAREILS : SMARTPHONE, APPAREIL PHOTO !
TRAQUEZ L'INSTANT DÉCISIF !**

La participation est gratuite et ouverte à tous les élèves de l'École Alsacienne de la classe de sixième à la terminale.

Les participants peuvent concourir dans une seule des deux catégories proposées à raison d'une photo par élève :

- **Couleur**
- **Noir & blanc**

Les photos seront présentées dans un format unique A4. Les participants doivent eux-mêmes imprimer leurs photos. Le matériel n'est pas fourni par les organisateurs. Les photos doivent avoir un titre. L'élève s'engage à ne pas avoir retouché sa photo numériquement. Il inscrira son nom et le titre de la photo au dos de celle-ci.

Le calendrier du Concours :

- Du 7 au 18 novembre 2016 : à vos appareils !
- Du 21 au 22 novembre 2016 : Dépôt de votre photo dans le bureau du foyer (Anne Couraye). Un coupon numéroté vous sera alors remis.
- Une présélection aura lieu du 23 au 25 novembre pour choisir deux photos par catégories par niveau.
- Exposition des photos dans le couloir du théâtre au mois de décembre.

. À l'issue de cette exposition, au mois de janvier, un Grand Jury votera pour les trois premières photos par catégorie qui aboutira à une remise des prix.

Le Grand Jury sera composé :

- deux professionnels de la photo
- deux élèves de terminale
- deux professeurs
- un membre de la direction

Les photos ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public ni aux bonnes mœurs. Dans le cas contraire, les photos seront automatiquement écartées du concours.

Le participant déclare et garantit être l'auteur de la photo soumise pour le concours et par conséquent être pleinement propriétaire des droits de la photo. Si des personnes apparaissent sur l'image, leur consentement (droit à l'image) doit avoir été recueilli.

L'équipe organisatrice : Anne CIOLFI et Lila BABIN-HEYNARD